

Kramer Levin Snapshot est une newsletter bi-mestrielle visant à vous informer de l'activité des avocats de Kramer Levin à Paris tant en matière de publication d'articles que d'animation de conférences. Nous attirons votre attention sur le fait que certains titres sont cliquables et vous donnent accès à l'intégralité des informations présentées. S'agissant des titres non cliquables, merci de bien vouloir nous contacter.

10 janvier 2019

Novembre-Décembre 2018 – Articles

Banque & Finance

Hubert de Vauplane et Victor Charpiat – France clarifies the accounting rules applicable to ICO issuers and investors, ICO Alert du 20 décembre 2018

Hubert de Vauplane et Victor Charpiat font le point dans une alerte client sur la clarification des règles comptables applicables aux ICOs en France tant pour les émetteurs que pour les investisseurs

Gilles Kolfrath et Hubert de Vauplane – Interview croisée : Brexit, l'adaptation réglementaire de la gestion d'actifs, in Next Steps du 19 décembre 2018

Gilles Kolfrath et Hubert de Vauplane reviennent avec Grégoire Charbit d'Oddo sur les dernières évolutions réglementaires en matière de dérivés. Dans le cadre des négociations entre le Royaume-Uni (RU) et l'Union Européenne (UE), le 13 novembre 2018, la Commission a en effet adressé au Parlement, au Conseil européen, à la BCE, au comité social et économique européen, au comité européen des régions et à la banque européenne d'investissement un rapport concernant la préparation du plan d'action contingent en vue du Brexit le 30 mars 2019.

François Poudelet – Les nouveaux "Facteurs de Risques" du Prospectus: un inventaire à risque, Client Alert du 10 décembre 2018

François Poudelet font le point dans une alerte client sur les facteurs de risque du prospectus. L'AMF a rappelé, dans un Communiqué du 24 octobre 2018, que les sociétés qui souhaitent mettre à jour leur Document de Référence ou, après le 21 juillet 2019 (date d'effet complet du nouveau Règlement Prospectus), utiliser celui-ci dans le cadre d'une offre au public ou cotation de titres sur un marché réglementé, devaient anticiper le passage au Document d'Enregistrement Universel. L'intention des régulateurs européens est sans doute louable: faire mieux avec moins. Mais la seule question qui compte en pratique pour les émetteurs est: est-ce qu'un investisseur pourra (raisonnablement) rechercher ma responsabilité pour défaut d'information sur les facteurs de risques "nouvelle formule".

Noëlle Lenoir et Gilles Kolfrath –La loi de blocage est indispensable pour préserver la technologie et le secret d'affaire !, in Décideurs Compliance 2018 du 4 décembre 2018

Spécialiste de la compliance, le cabinet Kramer Levin, sous l'égide de Noëlle Lenoir et de Gilles Kolfrath, articule son offre autour de deux pôles, le banque/finance et le corporate, et accompagne

notamment ses clients sur les problématiques de la loi Sapin 2, du FCPA et du UK Bribery Act, ainsi que du RGPD.

Thierry Bonneau – Chronique Comptes, crédits et moyens de paiement, in Banque & Droit n°182 de décembre 2018

Le banquier du débiteur n'est pas tenu de s'assurer de l'existence du mandat de prélèvement donné par le payeur au bénéficiaire, préalablement à l'exécution de l'ordre de prélèvement donné par celui-ci. Par ailleurs, Le concept de concours financiers, qui est au cœur de l'information annuelle de la caution, n'est pas en effet aussi large qu'il y paraît puisque la jurisprudence a exclu, du domaine de l'article L. 313-22, les opérations de crédit-bail, les locations avec options d'achat et les cautionnements bancaires. Enfin, l'on sait que le préjudice subi du fait du défaut de mise en garde s'analyse en la perte d'une chance. Mais l'article L. 650-1 ne précise pas les caractères du dommage réparable de sorte que le préjudice couvert par ce texte peut être un dommage certain ou la perte d'une chance.

Pierre Storrer – Le rendez-vous manqué entre la CJUE et le compte de paiement, in Banque & Droit n°182 de décembre 2018

Cela aurait pu être un grand arrêt ; cela aurait même dû l'être, mais il ne fallait pas, pour cela, faire parler la directive 2014/92/UE, qui n'a rien à voir avec la notion de compte de paiement, comme son intitulé au demeurant le laisse entendre. L'avocat général Tanchev a fait fausse route en cherchant dans les « dispositions connexes » de la DSP 1 (en vérité, essentiellement la directive Compte de paiement) l'élément qu'il juge déterminant en ce qui concerne la qualification de compte de paiement : « le paiement en faveur d'un tiers »...

Pierre Storrer – L'argent liquide n'est plus ce qu'il était..., in Revue Banque n°826 de décembre 2018

Publié au JOUE du 12 novembre, le règlement (UE) 2018/1672 du 23 octobre 2018 relatif aux contrôles de l'argent liquide entrant dans l'Union ou sortant de l'Union abroge le règlement (CE) n° 1889/2005. Il s'appliquera à compter du 3 juin 2021

Hubert de Vauplane – Les attributs juridiques de la monnaie, in Revue Banque n°826 de décembre 2018

Au moment où se développent des unités monétaires de toute sorte, notamment des cryptomonnaies comme le bitcoin, Hubert de Vauplane rappelle les caractéristiques juridiques d'une monnaie et en détaille la portée

Hubert de Vauplane, Gilles Saint Marc et Wilfried Robin – France: Fintech, in The Legal 500 & The In-House Lawyer Comparative Legal Guide du 13 novembre 2018

The article examines the current legal market in France and recent developments, the significant trends exist in the fintech market presently, the three biggest challenges to practising fintech in France at the moment and predictions for Fintech in France over the next five years.

Hubert de Vauplane, Gilles Saint Marc, Tristan Bonneau et Wilfried Robin –Fintech-Trends and Developments in France, in The Legal 500 & The In-House Lawyer du 13 novembre 2018

The article examines the current legal market in France and recent developments, the significant trends exist in the fintech market presently, the three biggest challenges to practising fintech in France at the moment and predictions for Fintech in France over the next five years.

Hubert de Vauplane – Interview : L'actu réglementaire de la blockchain, in Blockchain by Corp du 13 novembre 2018

Hubert de Vauplane s'est penché sur la technologie Blockchain dès 2011 et a vu l'écosystème juridique se construire progressivement, notamment autour des opérations d'ICO. Il revient pour les lecteurs de Blockchain by Corp sur les chantiers encore « en travaux ».

Gilles Kolifrath, François Poudelet, Jérôme Blanchet et Linda Sharkey – Banking, Finance & Insurance Letter de Septembre-Octobre 2018

Gilles Kolifrath et Jérôme Blanchet – Brexit ou l'occasion de renégocier ses conventions-cadres de dérivés ?, in Option Finance n°1485 du 12 novembre 2018

En prévision du Brexit et de l'impossibilité d'utiliser le passeport européen, plusieurs banques anglaises ont commencé le processus de transfert de leurs contrats de dérivés de leurs entités londoniennes vers leurs entités dans l'Union européenne (UE). Ce transfert de portefeuille de contrats sera l'occasion pour les acteurs de marché des Etats membres, plus particulièrement les sociétés commerciales et les sociétés de gestion françaises, de renégocier leurs contrats. Ces renégociations nécessiteront une analyse approfondie de la documentation contractuelle des conventions-cadres

Concurrence, Distribution, Consommation

Marco Plankensteiner – Le contrôle du prix par le juge sur le fondement du déséquilibre significatif est déclaré conforme à la Constitution, EU Law Alert du 13 décembre 2018

Le Conseil constitutionnel a rendu, vendredi 30 novembre 2018, la décision n°2018-749 QPC sur une question préjudicielle de constitutionnalité portant sur la conformité à la Constitution de l'article L.442-6, I, 2° du Code de commerce, à la suite de l'évolution dans l'interprétation de la notion de déséquilibre significatif faite par la Cour de cassation dans son arrêt Galec du 25 janvier 2017, n°15-23.547. Fort de cette nouvelle confirmation du juge constitutionnel, le contrôle du juge sur les résultats de la négociation commerciale s'affirme comme une spécificité du droit français de la distribution qui tout en poursuivant un objectif considéré par le Conseil constitutionnel comme légitime n'est pas sans soulever des questions au regard de la nécessité de garantir une certaine sécurité juridique aux acteurs du marché dans les relations qu'ils nouent avec leurs partenaires commerciaux.

Conformité et Enquêtes internationales

Noëlle Lenoir – 3 minutes sur... la conformité, vidéo du 8 janvier 2019

Nouvelle série de vidéos de Kramer Levin pour la nouvelle année : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la conformité en 3' chrono par Noëlle Lenoir.

Noëlle Lenoir et Hélène Bérion – Compliance in France and the United States: A Combination of Corporate and Social Responsibility, Client Alert du 8 novembre 2018

In the past, French law neither mandated nor provided any material incentives for companies to embrace **compliance**, corporate and social challenges. But things are dramatically changing in Europe, and more specifically in France, so that there are growing similarities between French and American law in this respect.

Corporate

Dana Anagnostou – 3 minutes sur... RGPD et les opérations de M&A, vidéo du 8 janvier 2019

Nouvelle série de vidéos de Kramer Levin pour la nouvelle année : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la RGPD et les opérations de M&A en 3' chrono par Dana Anagnostou.

Immobilier

Julien Chabanat – Pour la Cour de cassation, il n'y a pas de distorsion minimale, in L'Argus de L'Enseigne du 12 décembre 2018

Aux termes de son arrêt du 17 mai 2018, la Cour de cassation sanctionne, pour violation de l'article L. 112-1 du Code monétaire et financier, une cour d'appel qui avait limité la condamnation d'un bailleur en raison des « effets minimes » de la distorsion relative à l'indexation qu'elle avait elle-même relevée (Cass. 3ème civ., 17 mai 2018, n° 17-11635). Au cours de ces dernières années, le contentieux lié aux clauses d'indexation a nourri une large part du courant jurisprudentiel relatif aux baux commerciaux. On ne saurait trop insister sur la nécessité, à la fois pour les preneurs et les bailleurs, de se faire assister par des conseils à la fois rompus aux exercices de rédaction et de négociation d'un bail commercial et, autant que possible, à jour de l'actualité jurisprudentielle.

Pierre Appremont et Clarisse Legac – Les enseignes aussi peuvent être exemptées de la Tascom, in L'Argus de L'Enseigne du 7 décembre 2018

Vérifiant avec soin que son établissement de la rue d'Antibes répondait bien aux critères de la loi du 13 juillet 1972 destinée à venir en aide aux commerçants indépendants, Massimo Dutti se voit remboursé de trois ans de Tascom par le Conseil d'Etat ! Le pourvoi formé par le ministre de l'Action et des comptes publics n'y a rien fait. Les enseignes seraient bien avisées d'examiner par le menu l'histoire des locaux qu'elles occupent. Si, selon l'arrêt commenté, il s'agit d'une exploitation commerciale inscrite sur le même périmètre et antérieure à 1960, c'est gagné !

Novembre-Décembre 2018 – Séminaires

- 05/11/2018 – **Les lundis du legal crypto**
– H. de Vauplane, G. Kolifraith
- 07/11/2018 – **Petit-Déjeuner des Dérivés Kramer Levin - Brexit : Les dérivés vont-ils prendre la tangente ?** – G. Kolifraith, J. Blanchet, L. Sharkey
- 15/11/2018 – **Petit-Déjeuner Fintech - Le traitement des cryptomonnaies dans la loi PACTE et le PLF 2019** – H. de Vauplane
- 17/11/2018 – **European Reformists Summit : 2019 the democratic challenge in Europe** – N. Lenoir
- 27-28/11/2018 – **Blockchain Paris 2018**
– H. de Vauplane
- 27-29/11/2018 – **Trustech** – P. Storrer
- 03/12/2018 – **Les lundis du legal crypto**
– H. de Vauplane, G. Kolifraith
- 11/12/2018 – **Matinales du droit bancaire et financier - Le secret professionnel : à qui s'adresser pour obtenir de l'information (banquier, autorités) ?** – Th. Bonneau, G. Kolifraith, D. Penin
- 11/12/2018 – **Réunion de lancement du groupe de travail sur « l'attractivité de la Place juridique de Paris »** – N. Lenoir
- 12/12/2018 – **Conférence Blockchain à la Faculté de Droit** – H. de Vauplane
- 12/12/2018 – **Grand Débat 2018 de l'Anacofi – Réglementation de nos métiers : le point après l'entrée en vigueur des principaux textes (MIF, PRIIPS, DDA, RGPD, ...)** – G. Kolifraith
- 07/01/2019 – **Legal Crypto Monday After work** – H. de Vauplane, G. Kolifraith

Prochainement...

- 17/01/2019 – **Conférence AFG - Organismes de financement spécialisé : de nouveaux fonds d'investissement et de financement offrant de multiples opportunités** – G. Saint Marc
- 19/02/2019 – **Conférence EIFR - Compensation des dérivés, entre EMIR et Brexit** – G. Kolifraith
- 19/02/2019 – **Matinales du droit bancaire et financier - La responsabilité du banquier** – H. Bouchetemple, M-C. Fournier-Gille, Th. Bonneau
- 31/01/2019 – **Les lundis du legal crypto – Spécial Paris Finance Week** – H. de Vauplane, G.d Kolifraith

Contacts

Dana Anagnostou

Associée
danagnostou@kramerlevin.com

Pierre Appremont

Associé
pappremont@kramerlevin.com

Hugues Bouchetemble

Associé
hbouchetemble@kramerlevin.com

Marie-Christine Fournier-Gille

Associée
mfourniergille@kramerlevin.com

Gilles Kolifrath

Associé
gkolifrath@kramerlevin.com

Noëlle Lenoir

Associée
nlenoir@kramerlevin.com

Dominique Penin

Associé
dpenin@kramerlevin.com

Marco Plankensteiner

Associé
mplankensteiner@kramerlevin.com

Gilles Saint Marc

Associé
gsaintmarc@kramerlevin.com

Hubert de Vauplane

Associé
hdevauplane@kramerlevin.com

François Poudelet

Counsel
fpoudelet@kramerlevin.com

Pierre Storrer

Counsel
pstorrer@kramerlevin.com

Thierry Bonneau

Consultant
thbonneau@kramerlevin.com

Hélène Bérion

Avocate
hberion@kramerlevin.com

Jérôme Blanchet

Avocat
jblanchet@kramerlevin.com

Tristan Bonneau

Avocat
tbonneau@kramerlevin.com

Victor Charpiat

Avocat
vcharpiat@kramerlevin.com

Julien Chabanat

Avocat
jchabanat@kramerlevin.com

Clarisse Legac

Avocate
clegac@kramerlevin.com

Wilfried Robin

Avocat
wrobin@kramerlevin.com

Linda Sharkey

Avocate
lsharkey@kramerlevin.com